

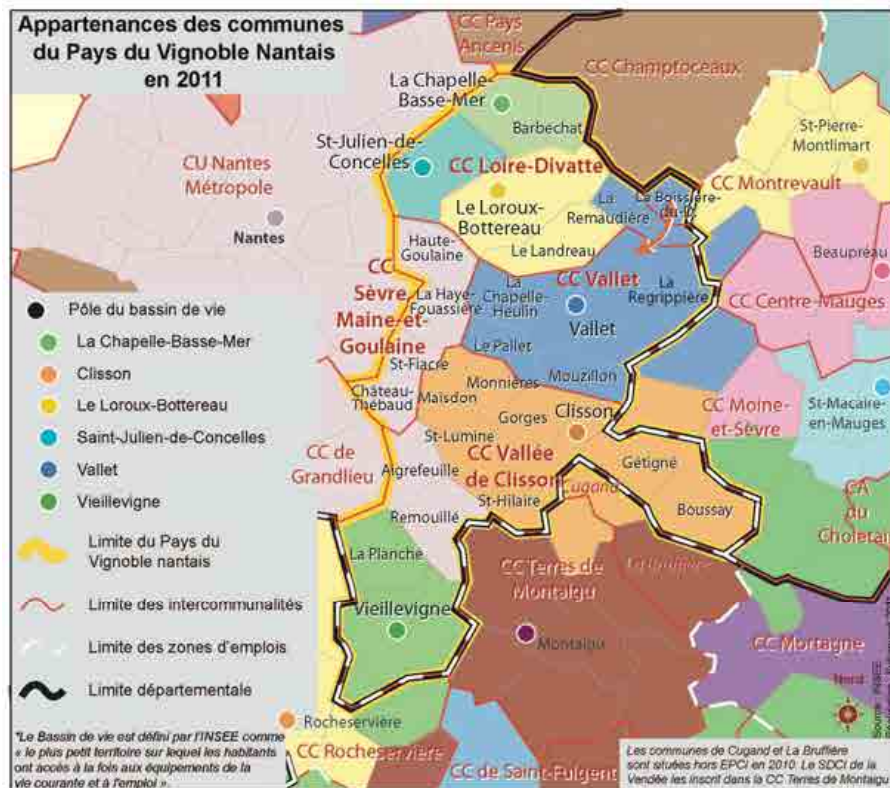
Pièce 1.1.5. Services et équipements



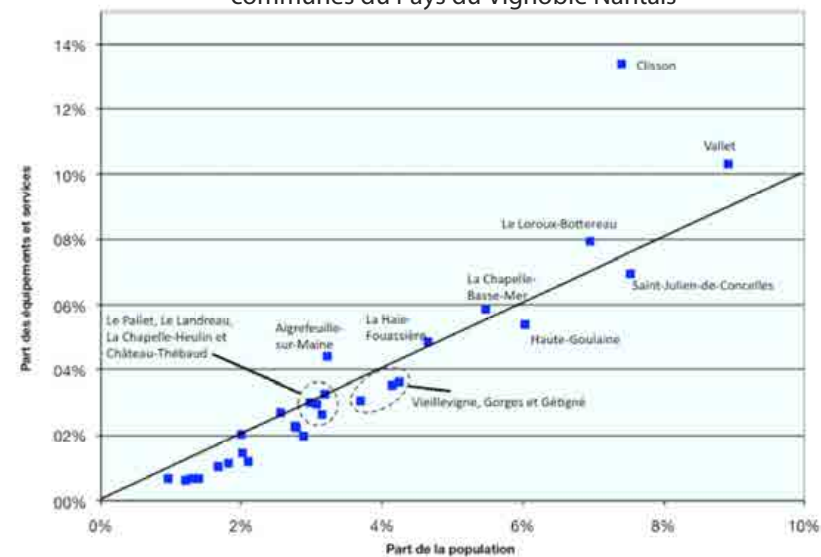


Sommaire

L'OFFRE GLOBALE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES	205
UNE COMPLEMENTARITE ENTRE COMMUNES POLES	251
LE NIVEAU DE L'OFFRE DE SERVICES	207
UNE OFFRE DE PROXIMITE PRESENTE DANS TOUTES LES COMMUNES ET UNE ATTRACTION NANTAISE POUR LES NIVEAUX DE SERVICES SUPERIEURS	207
DES EQUIPEMENTS SPECIFIQUES	209
L'EDUCATION	209
LA GESTION DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION.....	211
UN TERRITOIRE DEPENDANT DE L'EXTERIEUR POUR LA SANTE	213
LES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	215
LES USAGES NUMERIQUES MODIFIENT L'APPROCHE DE L'OFFRE DE SERVICES	215
UN RISQUE DE RELEGATION NUMERIQUE DU TERRITOIRE	215
L'ORGANISATION DES POLARITES	217
DES FONCTIONNEMENTS DE POLARITES DISTINCTS	217
SYNTHESE ET ENJEUX.....	218

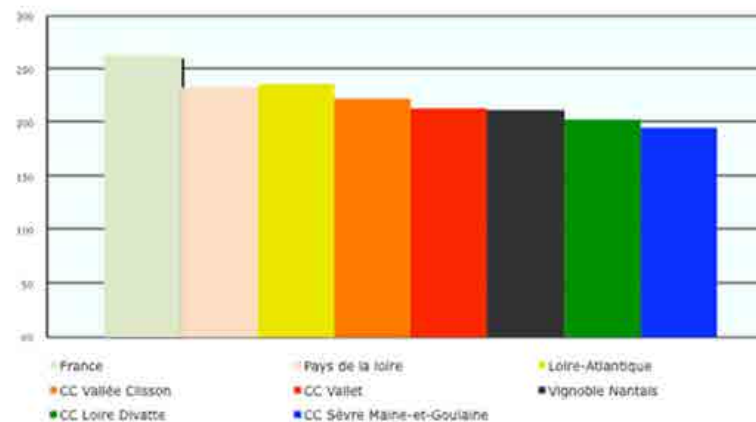


Part de la population et des équipements et services des communes du Pays du Vignoble Nantais



Source : INSEE BPE 2008 – traitement PROSCOT

Densité d'équipements par CC (nombre total d'équipements pour 10 000 habitants)



L'OFFRE GLOBALE D'EQUIPEMENTS ET SERVICES

UNE COMPLEMENTARITE ENTRE COMMUNES POLES

La densité moyenne de l'offre de services et équipements du SCoT du Pays du Vignoble Nantais se situe à un niveau inférieur aux moyennes des territoires de référence (Loire-Atlantique, Pays-de-la-Loire et France), sauf pour l'offre de services situés dans la gamme de proximité. Entre intercommunalités, des nuances apparaissent avec les CC de Vallet et de la Vallée de Clisson qui présentent les densités les plus élevées, reflétant la concentration effective sur les pôles les plus importants.

Pour la part des équipements et services de chaque commune dans le total du territoire du SCoT, rapportée à celle de la population, ce sont les pôles de Vallet, et surtout, de Clisson, qui ressortent. Ce sont ensuite des groupements de communes qui se détachent, et tendent à constituer collectivement des pôles structurants :

- Le Loroux-Bottereau, La Chapelle-Basse-Mer et Saint-Julien de Concelles qui sont proches et appartiennent à la CC Loire-Divatte ;
- Haute-Goulaine et La Haye-Fouassière ;
- Aigrefeuille-sur-Maine et Vieillevigne ;
- pour Gétigné et Gorges, la dissymétrie entre la part de leur population dans le total du territoire et leur part des équipements reflète leur rattachement au pôle de Clisson.

Il faut noter que le nombre de types différents d'équipements et services présents sur les intercommunalités excède partout le nombre de ces équipements et services présents sur chacune des centralités principales du territoire, signalant la complémentarité entre elles.

**Variété des équipements présents en 2008
(parmi les 134 types du BPE)**

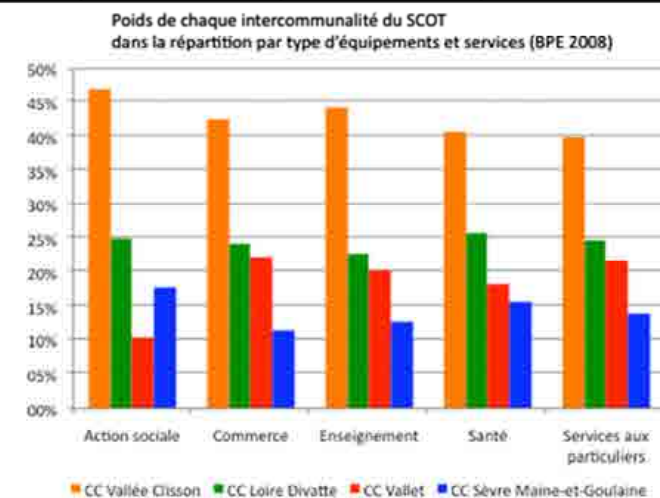
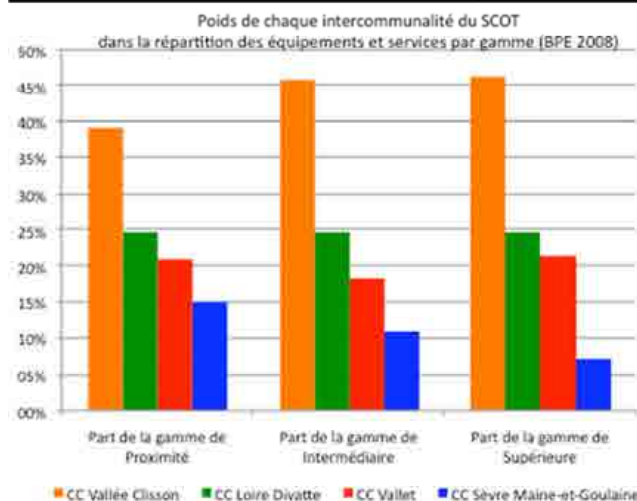
Communes	Nombre de type d'équipements et services
Clisson	69
Le Loroux-Bottereau	57
Vallet	56
La Chapelle-Basse-Mer	45
Saint-Julien-de-Concelles	44
Haute-Goulaine	39
Aigrefeuille-sur-Maine	38
Vieillevigne	33
Gétigné	31
La Haie-Fouassière	31
Gorges	30
CC Vallet	61
CC Vallée Clisson	79
CC Loire Divatte	72
CC Sèvre Maine-et-Goulaine	48
Vignoble Nantais	86

L'identification des centres des bassins de vie souligne l'étendue géographique limitée de l'influence des communes pôles du territoire. Seules Clisson et Vallet étendent le périmètre de leurs bassins respectifs sur près d'une dizaine de communes, en y intégrant des communes des départements limitrophes, à savoir pour Vallet : Tillières et La Chaussaire, et pour Clisson : Saint-Crespin, Cugand et La Bernardière.

Les autres communes centres de bassins de vie du territoire attirent une, voire deux communes, dans leur périmètre, avec dans le secteur de Loire-Divatte l'existence de trois bassins de vie reflétant l'autonomie relative des communes de Saint-Julien-de-Concelles, La Chapelle-Basse-Mer et Le Loroux-Bottereau. Le dernier bassin de vie, situé au Sud du territoire, est centré sur Vieillevigne et s'étend sur une commune de Vendée.

A l'Ouest, aucun pôle de bassin de vie n'émerge du fait de l'influence nantaise qui s'étend sur les communes de la CC Sèvre, Maine-et-Goulaine et le long de l'axe de l'A83 jusqu'à Remouillé.

Densité d'équipements et services pour 10 000 habitants (par gamme)								
	CC Vallet	CC Vallée Clisson	CC Loire Divatte	CC Sèvre Maine-et-Goulaine	Vignoble Nantais	France	Pays de la Loire	Loire-Atlantique
Gamme supérieure (cinéma, université, parfumerie, spécialiste médical, etc.)	11,3	12,7	10,3	5,1	10,7	21,7	19,5	21,9
Gamme intermédiaire (supermarché, librairie, école de conduite, garde d'enfants, collège, etc.)	34,9	45,8	37,6	28,5	38,9	60,6	53,6	53,6
Gamme de proximité (boulangerie, poste, coiffeur, etc.)	167,0	163,6	155,7	162,3	162,1	181,3	159,8	160,5



Source : INSEE BPE 2008 - traitement PROSCOT

Densité d'équipements et services pour 10 000 habitants (par types d'équipements et services)								
	CC Vallée Clisson	CC Sèvre Maine-et-Goulaine	CC Loire Divatte	CC Vallet	Vignoble Nantais	France	Pays de la Loire	Loire-Atlantique
Action sociale	9,1	8,8	7,3	3,8	7,5	6,9	7,8	7,3
Commerce	33,7	23,4	29,1	33,3	30,9	59,6	48,2	46,5
Enseignement	9,9	7,3	7,7	8,6	8,7	10,5	11,7	10,6
Santé	43,6	43,1	41,5	37,1	41,6	55,9	46,4	52,8
Services aux particuliers	125,9	113,3	118,0	130,5	122,9	130,6	118,8	118,9

LE NIVEAU DE L'OFFRE DE SERVICES

UNE OFFRE DE PROXIMITE PRESENTE DANS TOUTES LES COMMUNES ET UNE ATTRACTION NANTAISE

POUR LES NIVEAUX DE SERVICES SUPERIEURS

La distinction en gamme de services repose sur la fréquence d'accès aux types d'équipements : de ceux les plus couramment utilisés (gamme de proximité) à ceux qui le sont moins souvent (gamme supérieure). Cette répartition permet d'appréhender les niveaux de l'offre de services et équipements dans les territoires, générateurs de plusieurs facteurs

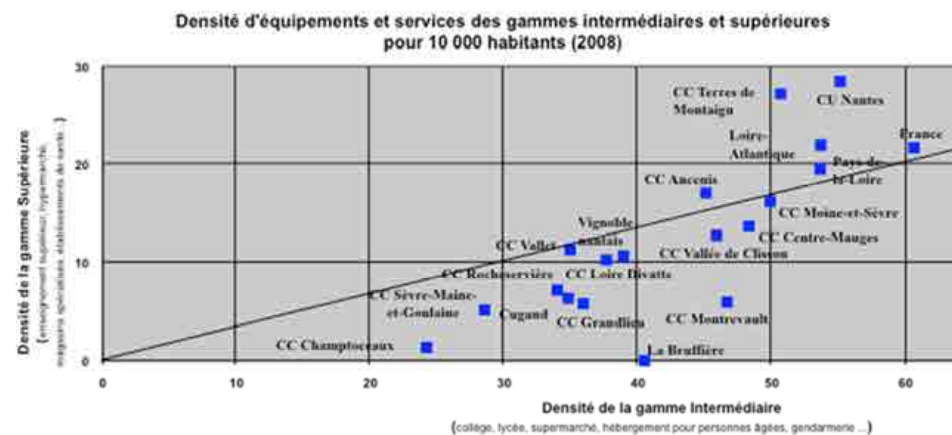
- de flux sur les secteurs géographiques,
- de dynamisme économique,
- de potentiel d'implantation de population,
- de maintien des populations déjà installées.

La gamme de proximité du SCoT du Pays du Vignoble Nantais se situe dans la moyenne des territoires de référence, du fait d'une offre minimum de services et de commerces présente dans toutes les communes.

Au niveau des gammes intermédiaire et supérieure, les densités du territoire sont nettement inférieures, révélant la forte influence de l'agglomération nantaise, à commencer par la CC Sèvre, Maine-et-Goulaine qui est directement au contact de la métropole et qui a la densité la plus faible.

DES ACTIVITES DE COMMERCE, ENSEIGNEMENT ET SANTE PEU DENSES SUR LE TERRITOIRE

La typologie des équipements et services complète cette analyse en renseignant la densité par intercommunalité. Ainsi, le Pays du Vignoble Nantais se situe au niveau des territoires de référence pour les services relevant des secteurs de l'action sociale et des services aux particuliers.



En revanche, les densités des secteurs du commerce, de l'enseignement et de la santé apparaissent nettement inférieures aux territoires de référence.

D'une manière générale, la répartition de ces équipements et services entre chaque intercommunalité du Pays du Vignoble Nantais est corrélée avec le poids de la population. Ainsi la CC la Vallée de Clisson en détient-elle la part la plus forte, et à l'opposé, la CC Sèvre, Maine-et-Goulaine, la part la plus faible.

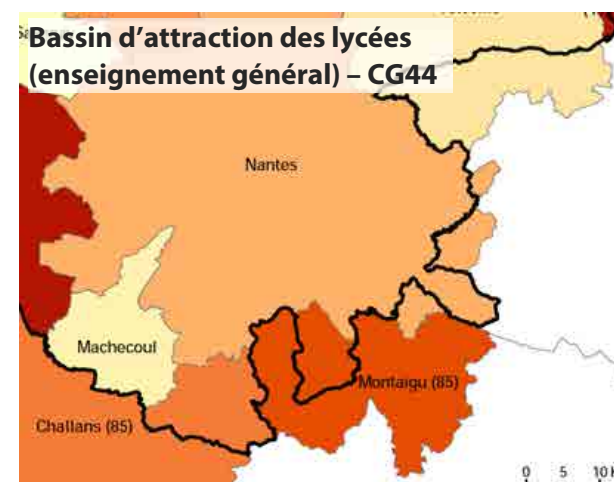
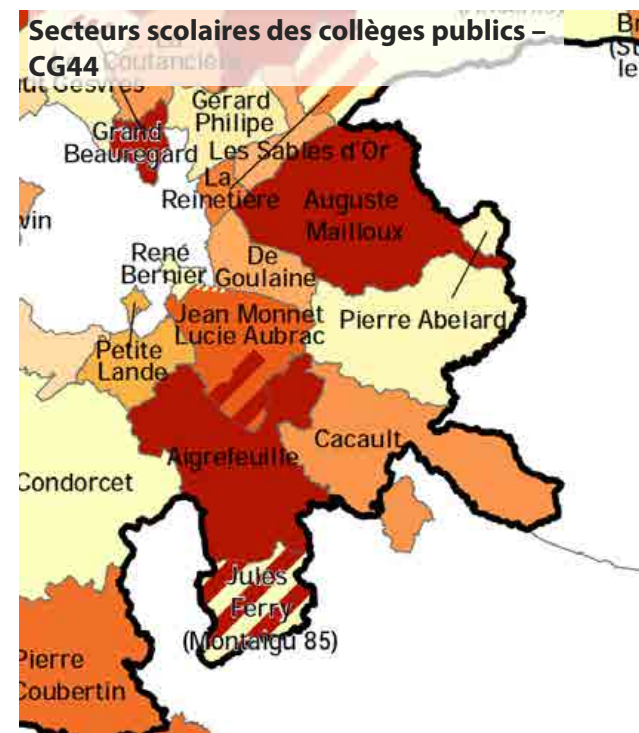
La description de chaque type d'activités (supra ainsi que dans les développements dédiés à l'économie, pour le commerce) permet d'affiner la compréhension des enjeux participant à l'attractivité résidentielle du territoire, et à son positionnement par rapport à Nantes. Les équilibres territoriaux internes au Pays du Vignoble Nantais s'appuient aussi bien sur l'existence de ce tissu de proximité que sur l'affirmation des gammes supérieures et intermédiaires, en relation avec les territoires environnants (c'est-à-dire les Mauges et la Vendée, ainsi que Nantes Métropole).

Effectifs des collèges et des lycées d'enseignement général
Type d'enseignements en lycée technique et professionnel

Collèges publics		Collèges privés	
Communes	2008	Communes	2008
Le Loroux-Bottereau	590	Clisson	504
Clisson	542	Haute-Goulaine	498
Aigrefeuille	474	Le Loroux-Bottereau	493
Vallet	440	Vallet	475
		Aigrefeuille	371
		Gorges	192

Lycées d'enseignement général et/ou technologique		Lycées d'enseignement technique et/ou professionnel agricole	
Communes	2008	Communes	Type d'enseignement
Gorges	513	Gorges	Services aux personnes & Commerces
Vallet	187	Aigrefeuille	Maison familiale rurale
		Le Loroux-Bottereau	Lycée d'enseignement agricole
		Le Landreau	Lycée professionnel agricole

Source : INSEE BPE 2008



LES EQUIPEMENTS SPECIFIQUES

L'attractivité résidentielle du territoire, portée par les flux périurbains nantais, a contribué au rajeunissement de la population. Les services et équipements se développent pour répondre aux besoins des familles et des jeunes, notamment dans les champs de la petite enfance, enfance et jeunesse (gardes, écoles, restauration, périscolaire...), ainsi que dans le sport et la culture (équipements, pratiques, évènements...).

L'EDUCATION

Toutes les communes du territoire du SCoT disposent d'au moins une structure dédiée à l'enseignement. L'offre en élémentaire est souvent doublée d'écoles publiques et privées.

Au niveau de l'enseignement secondaire, les collèges sont présents dans toutes les intercommunalités, avec également une offre double sur le public et le privé. La taille homogène des collèges s'inscrit dans des périmètres de secteurs scolaires relevant de la proximité. Ce découpage répond aux contours des intercommunalités de Loire-Divatte et Vallet, tandis que les communes de Sèvre-Maine-et-Goulaine sont rattachées à Vertou selon une logique cantonale. Pour le Sud du Pays du Vignoble Nantais, trois secteurs apparaissent respectivement centrés sur Clisson, Aigrefeuille attirant le territoire voisin et Vieillevigne qui se dirige vers Montaigu.

Un nouveau collège public va voir le jour en 2015 à Clisson. Sa capacité de vingt classes (soit 500 élèves au minimum) pourra être étendue jusqu'à vingt-quatre selon les besoins liés aux évolutions démographiques.

Deux bassins d'attraction des lycées divisent le territoire : l'un, le plus large, se définit par rapport à Nantes, et le second concerne uniquement Vieillevigne, en rattachant cette commune à Montaigu.

Les lycées présents sur le Pays du Vignoble Nantais relèvent principalement des enseignements techniques et professionnels. Seul le lycée privé de Gorges comporte un cursus d'enseignement général. Le lycée de Vallet est en cours de transfert vers Clisson, avec un projet dimensionné pour accueillir près de 900 élèves dont 700 pour l'enseignement général. Ce lycée est conçu pour être ouvert sur le territoire à destination des professionnels à travers la plate-forme d'innovation régionale axée sur le thème de l'éco-construction. La livraison de l'établissement est prévue pour 2013.

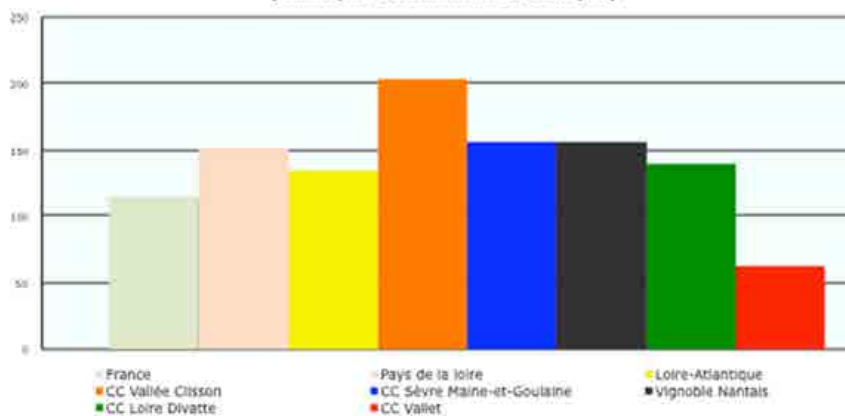


Image du projet de lycée à Clisson - ouverture septembre 2013

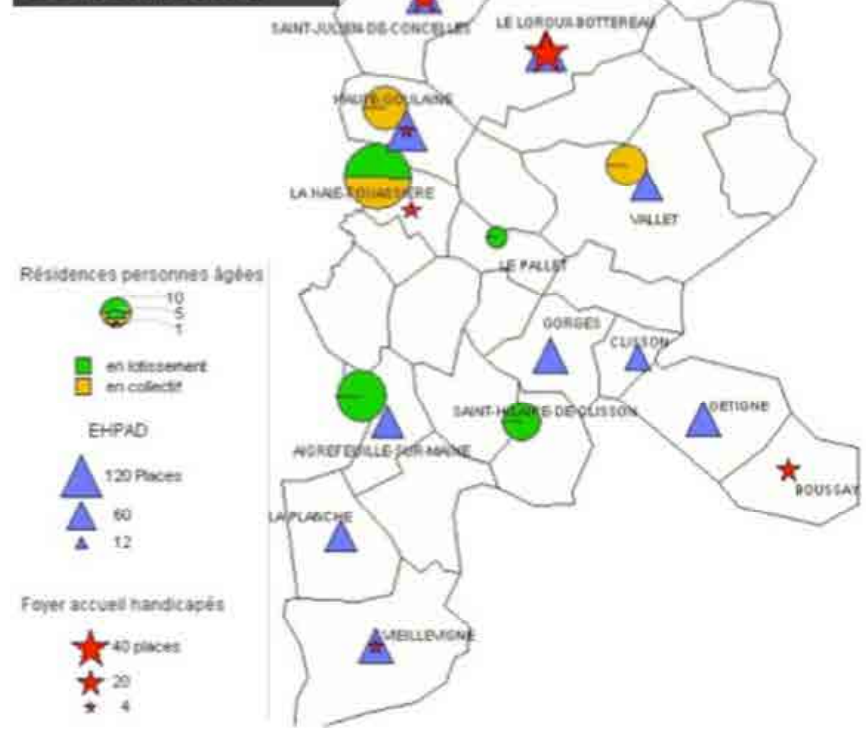
Périmètres des Comités Locaux d'Information et de Coopération Gérontologique (CLIC) Source : CG44 2011



Nombre de places en hébergement pour personnes âgées (densité pour 1 000 habitants de 75 ans plus)



Les structures d'accueil du territoire



Source : PLH 2011

LA GESTION DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

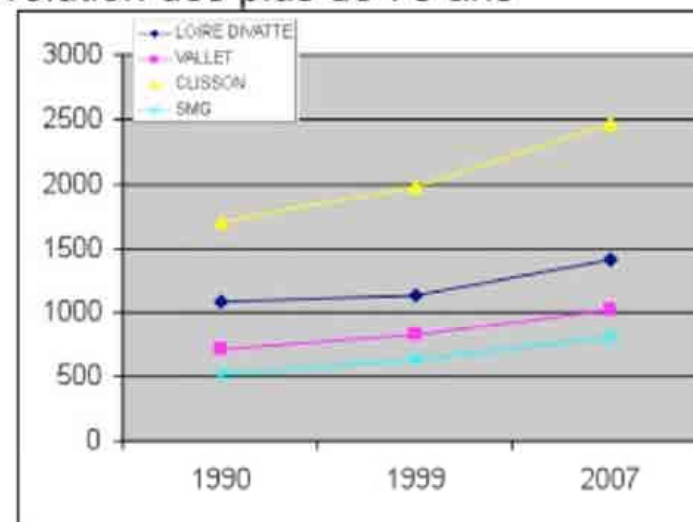
L'évolution de la population âgée de 75 ans et plus connaît un accroissement sur la dernière période, en lien avec la dynamique de « papy-boom ». Si la part de cette tranche d'âge reste relativement faible dans le Pays du Vignoble Nantais, territoire plutôt jeune, le phénomène du vieillissement de la population est appelé à s'accroître, d'où l'intérêt de le considérer sous l'angle des mixités générationnelles.

La densité des places en hébergements spécialisés pour personnes âgées indique des contrastes entre intercommunalités. D'un côté, la CC de la Vallée de Clisson, qui a l'indice de vieillissement le plus élevé et la plus forte croissance des 75 ans et plus, dispose d'une densité élevée avec des structures réparties sur plusieurs communes. A l'opposé, la CC de Vallet, qui a l'indice de vieillissement le plus faible, présente la densité d'hébergements la plus basse au travers d'une offre essentiellement concentrée sur Vallet.

La gestion de cet enjeu du vieillissement s'intéresse à la liberté de choix du parcours résidentiel des personnes âgées combinant la recherche de l'autonomie et de la sécurité tout en conservant l'enracinement local. En plus de demandes qui portent sur le maintien à domicile avec l'enjeu d'adaptation du logement, le diagnostic des Plans Locaux de l'Habitat (PLH) a relevé des phénomènes de migrations résidentielles de seniors vers les centres bourgs des principales communes. Cette tendance traduit la recherche d'un logement adapté et d'un rapprochement d'une offre d'équipements et services diversifiée et de proximité.

Les flux migratoires participent au renouvellement de la population, et s'inscrivent dans une tendance globale d'éloignement des cellules familiales traditionnelles. Ainsi, la mixité générationnelle recherchée par les personnes âgées s'appuie sur une politique de logements variés permettant l'accession à la propriété et à du locatif, tout en assurant une répartition équilibrée sur le territoire au regard des centralités.

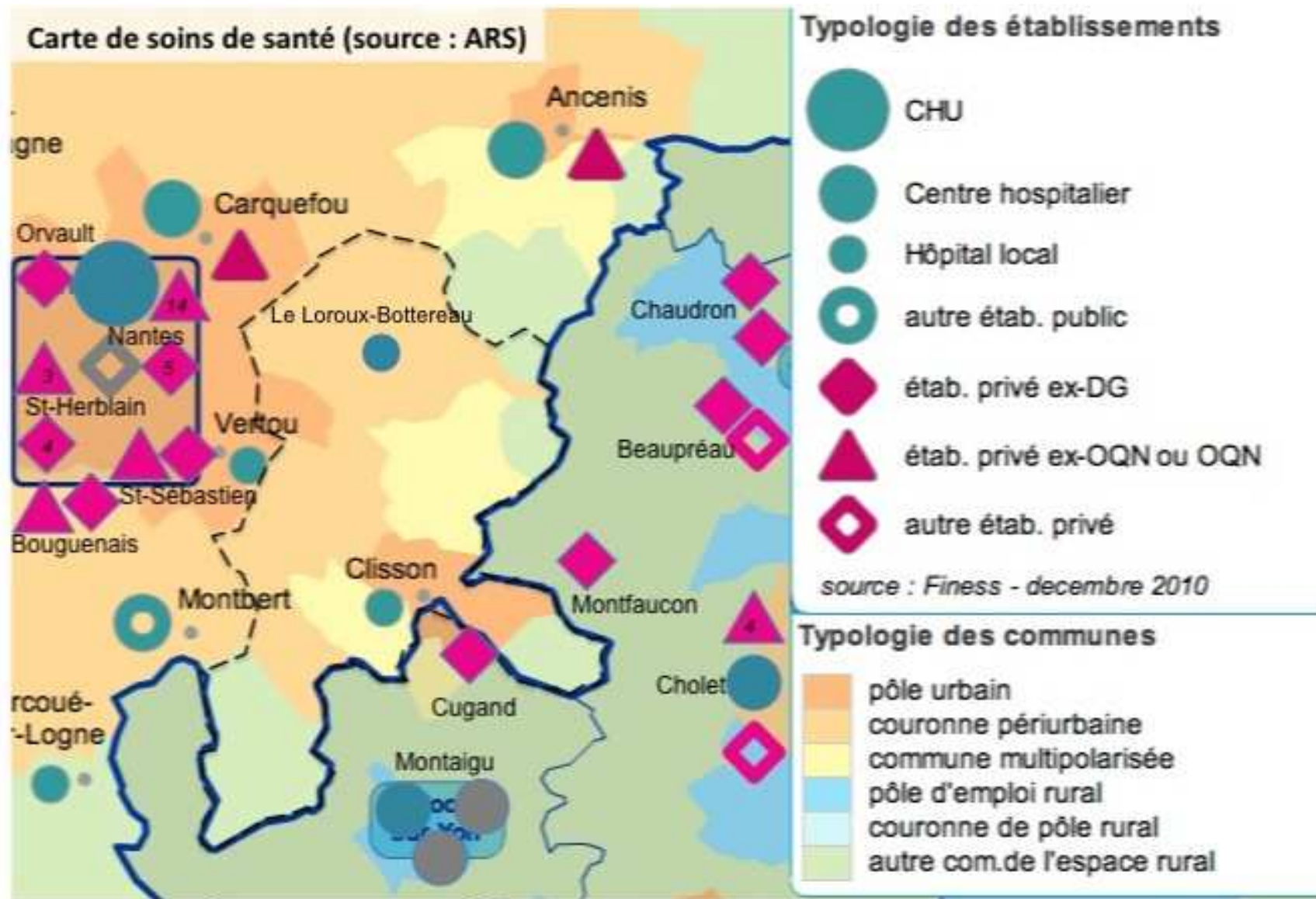
Évolution des plus de 75 ans



Source : PLH 2011

Les Plans Locaux de l'Habitat (PLH) ont mis en évidence dans le diagnostic réalisé en 2011 les enjeux suivants relatifs au vieillissement :

- une pénurie de logements locatifs adaptés et localisés dans les bourgs
- une diminution progressive des commerces de proximité
- un manque de place en résidences médicalisées
- une insuffisance de lieux passerelles (accueil des seniors et structure dépendante)
- un besoin de développement des aides de nuit à domicile
- une adaptation des logements anciens pour le maintien à domicile
- la création d'habitat intergénérationnel



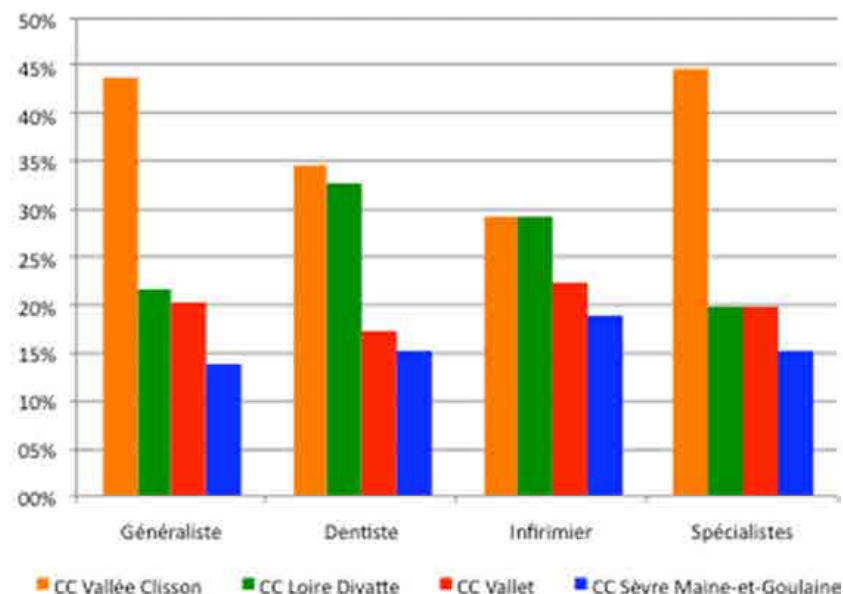
UN TERRITOIRE DEPENDANT DE L'EXTERIEUR POUR LA SANTE

Les densités des professionnels de santé du Pays du Vignoble Nantais sont inférieures aux territoires de référence (Loire Atlantique, Pays-de-la-Loire et France). Certaines intercommunalités se distinguent pour quelques professions, notamment la CC Loire-Divatte pour les dentistes et les infirmiers avec des densités supérieures aux territoires de référence. Cette position relative traduit l'existence d'une offre de proximité consolidée par la densité de population.

La carte des soins de santé réalisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) recense les établissements. L'hôpital local de Clisson a une capacité de 120 lits répartie de manière équilibrée entre hébergement, moyen et long séjour. L'hôpital local du Loroux-Bottereau a une capacité de 107 lits, dont 59 lits en soins de suite et réadaptation et 28 lits en EHPAD.

La répartition des établissements de santé dans les territoires voisins révèle la dépendance du Pays du Vignoble Nantais. Les structures sont particulièrement concentrées sur l'agglomération nantaise, avec un projet de déplacement du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) sur l'île de Nantes permettant ainsi le regroupement des différents sites. L'accessibilité à ce futur site constitue un enjeu majeur pour les habitants du Pays du Vignoble Nantais, amenant à considérer de plus près les ressources des autres territoires voisins, à commencer par les centres hospitaliers de Cholet et Montaigu.

Poids de chaque intercommunalité du SCOT dans la répartition des équipements et services par gamme (BPE 2008)

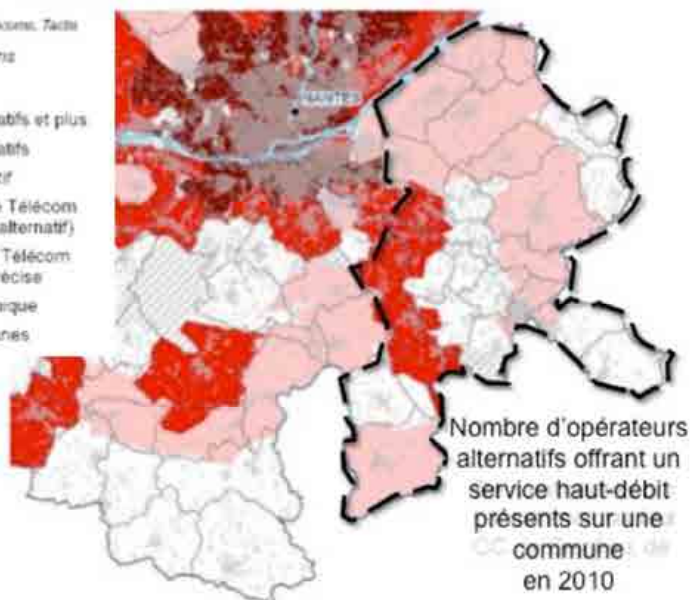


Densité de professionnels de santé pour 10 000 habitants en 2008 (source : INSEE)

	Généraliste	Dentiste	Infirmier	Spécialistes
CC Vallet	7,0	4,8	7,0	7,0
CC Vallée Clisson	7,9	5,1	4,8	8,2
CC Loire Divatte	7,0	7,3	7,3	5,6
CC Sèvre Maine-et-Goulaine	6,6	5,8	8,0	7,3
Vignoble Nantais	7,0	5,7	6,4	7,1
France	10,2	6,2	10,0	11,8
Pays de la Loire	9,4	5,2	5,5	6,5
Loire-Atlantique	9,8	6,4	5,4	6,5

Sources : CG44, Opérateurs télécoms, Tactis
Méthodologie Tactis
Réalisation cartographique TACTIS

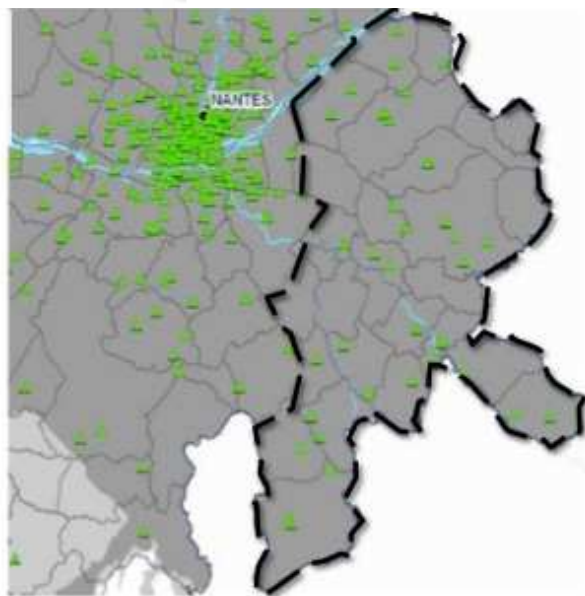
- Bâtiments
- 3 opérateurs alternatifs et plus
- 2 opérateurs alternatifs
- 1 opérateur alternatif
- Equipement France Télécom (Aucun opérateurs alternatifs)
- Information France Télécom manquante ou imprécise
- Réseau hydrographique
- Limites des communes



Couverture en téléphonie mobiles dans les communes en 2010

Sources : CG44, ARCEP, ANFR, Tactis
Méthodologie Tactis
Réalisation cartographique Tactis

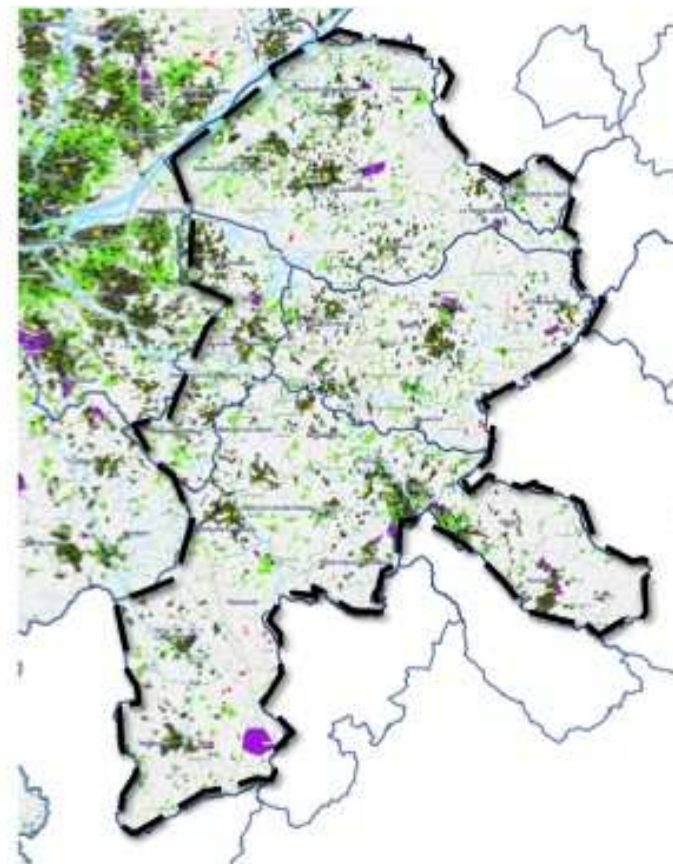
- ▲ Points hauts GSM ou UMTS
- Couverture 3G :**
- Plus d'un opérateur présent
- Un opérateur présent
- Aucun opérateur présent
- Réseau hydrographique
- Limites des communes



Couverture de l'offre DSL en 2010

Sources : CG44, COOELA, France Télécom, Tactis
Méthodologie Tactis
Réalisation cartographique Tactis

- NRA
- NRA ZD
- SR
- Réseau routier
- Zones d'activités
- Offres de services disponibles :**
- Offre 8 Mbit/s
- Offre 4 Mbit/s
- Offre 2 Mbit/s
- Offre 0.5 Mbit/s
- Aucune offre disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des communes
- Limites des EPCI



LES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

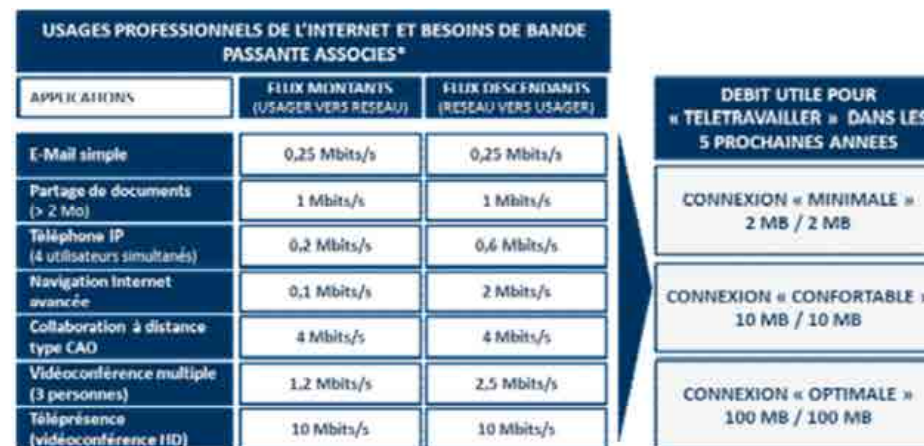
LES USAGES NUMERIQUES MODIFIENT L'APPROCHE DE L'OFFRE DE SERVICES

L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) se propage dans de nombreuses activités : e-commerce, télé-santé, e-éducation, télétravail, etourisme et mtourisme. Ces TIC modifient les accès aux services à la population en apportant des solutions de mise en rapport de demandes diffuses avec des offres diffuses, à l'inverse de services localisés dans un équipement central.

Les TIC ouvrent de nouvelles perspectives pour les offres de services du Pays du Vignoble Nantais, caractérisé par une population largement répartie sur le territoire. La forte part de jeunes constitue également un vecteur porteur pour le développement des TIC. Ces technologies rythment le quotidien de cette « génération Y » connectée dès le plus jeune âge.

UN RISQUE DE RELEGATION NUMERIQUE DU TERRITOIRE

Le niveau de qualité de la desserte numérique du territoire se situe dans une moyenne à l'échelle départementale. Le diagnostic du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN) a permis d'identifier plusieurs caractéristiques. Si la métropole nantaise dans son ensemble bénéficie d'un niveau de débit élevé avec de nombreux opérateurs en concurrence, le paysage du Vignoble Nantais est plus contrasté. Les communes placées dans le bassin de vie de Nantes bénéficient de cette dynamique. En revanche, l'offre est moindre pour les autres secteurs, notamment ceux aux limites départementales, où des zones blanches existent.

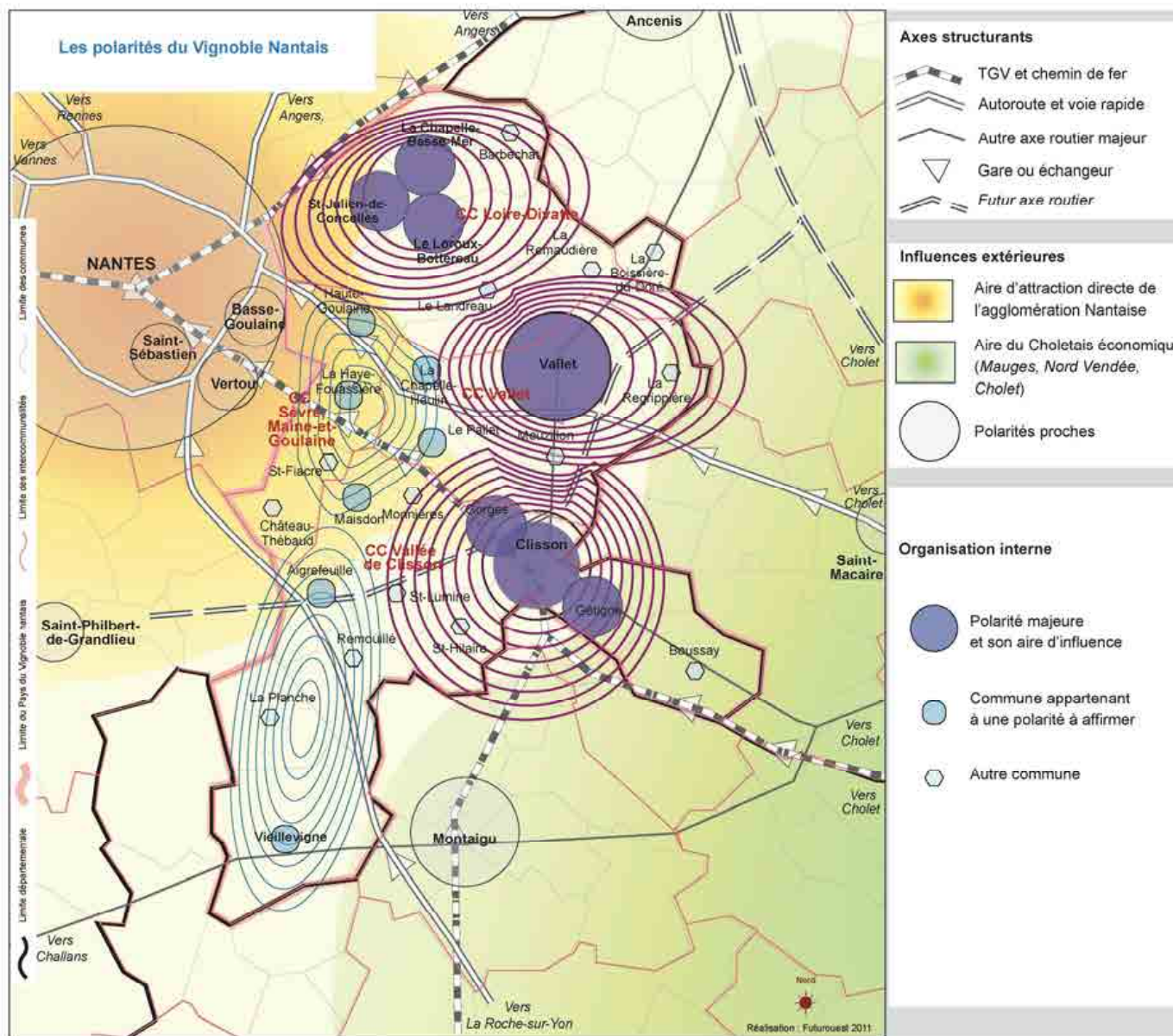


* Analyses TACTIS 2011

La couverture en téléphonie mobile constitue une technologie complémentaire à la distribution de débit numérique filaire. Le Vignoble Nantais bénéficie d'une couverture en téléphonie mobile favorable à la concurrence entre opérateurs pour la technologie 3G. Le passage à l'internet mobile, avec la 4G, nécessite une adaptation de ces réseaux aériens.

Les orientations du SDAN de Loire-Atlantique tendent à vouloir assurer une couverture homogène du département, en favorisant, dans un premier temps, les territoires les moins bien desservis afin de les faire bénéficier du Très Haut Débit (THD). L'enjeu pour le Pays du Vignoble Nantais se définit dans sa capacité à identifier localement les secteurs prioritaires pour du THD afin d'être desservis à court terme, et ensuite d'assurer une montée en débit de l'ensemble du territoire. Sans cette volonté concertée, le territoire pourrait être en situation de relégation numérique. Au regard de l'évolution des usages et de leur demande en débit descendant (vers l'utilisateur) et montant (vers le réseau), l'aménagement numérique constitue un enjeu majeur pour le fonctionnement des services sur le territoire.





L'ORGANISATION DES POLARITES

DES FONCTIONNEMENTS DE POLARITES DISTINCTS

Le Pays du Vignoble Nantais est constitué de trois polarités affirmées, et de deux secteurs où les polarités sont à consolider en s'appuyant sur les flux nantais :

- la polarité de Vallet est centrée sur la commune de Vallet et comprend les communes alentours, notamment certaines situées dans le Maine-et-Loire ;
- la polarité de Clisson est centrée sur un pôle structurant allant de Gorges à Gétigné, son bassin englobe des communes de Vendée ;
- la polarité du secteur de Loire-Divatte s'organise autour d'un pôle structurant réunissant les trois communes de Saint-Julien-de-Concelles, Le Loroux-Bottereau et La Chapelle-Basse-Mer, qui rayonne sur les communes alentour. Ce maillage est en contact direct avec l'agglomération nantaise du Nord Loire ;
- Aigrefeuille et Vieillevigne sont deux communes ayant un fonctionnement autonome, soumises à l'attraction de pôles extérieurs au Pays du Vignoble Nantais (de Nantes et Montaigu). L'organisation de leur fonctionnement au sein d'une même polarité pourrait être structurante pour le Sud du SCoT ;
- A l'ouest du SCoT, plusieurs communes directement sous l'influence des flux venant de l'agglomération nantaise portés par la RN249 et le tram-train, connaissent de fortes dynamiques de développement de leurs services (Haute-Goulaine, La Haye-Fouassière, Le Pallet, La Chapelle-Heulin, et Maisdon-sur-Sèvre). L'organisation de leur fonctionnement au sein d'une même polarité pourrait participer à un positionnement plus net du SCoT, au contact de Nantes.

Evolution comparée des services et de la population 1999-2008 (Unedic)

Communes	Evolution des services	Evolution de la population
Clisson	14,4%	13,5%
Le Loroux-Bottereau	27,5%	28,2%
Vallet	19,8%	19,2%
La Chapelle-Basse-Mer	20,0%	16,6%
Saint-Julien-de-Concelles	31,9%	9,5%
Haute-Goulaine	9,8%	11,4%
Aigrefeuille-sur-Maine	43,2%	36,2%
Vieillevigne	13,0%	18,3%
Gétigné	-2,3%	9,2%
La Haie-Fouassière	11,1%	26,6%
Gorges	8,6%	42,3%
CC Vallet	17,1%	27,8%
CC Vallée Clisson	12,1%	20,3%
CC Loire Divatte	21,8%	20,0%
CC Sèvre Maine-et-Goulaine	7,9%	16,5%
Vignoble Nantais	14,9%	21,1%
Loire-Atlantique	16,5%	10,7%

L'articulation de ces polarités participe aux équilibres territoriaux au sein du Pays du Vignoble Nantais et en relation avec les territoires voisins. L'organisation collective au sein de chacune d'elles doit permettre d'assurer le renouvellement de la population dans l'ensemble des communes, d'y préserver les fonctions de proximité identifiées et de mettre en œuvre des solutions de mobilités physiques et virtuelles.

Le positionnement du territoire dans sa relation avec les territoires extérieurs dépend également de sa capacité à ajuster les modèles diversifiés des cinq polarités au travers du traitement de l'urbanisme, de l'économie, des services, du vieillissement... autant d'éléments garants de la qualité du fonctionnement des centralités. Leurs vocations respectives déterminent ainsi les modalités de coopérations externes.

La consolidation de cette armature urbaine doit rendre lisible le niveau et la qualité d'une offre d'équipements et de services accessibles pour la population, et en veillant à la présence de réponses adaptées aux besoins issus des évolutions socio-démographiques.

Synthèse et enjeux :

- L'offre services est plutôt diversifiée et s'organise par bassins de vie. Les services de proximité sont bien représentés.
- L'influence de l'agglomération nantaise conduit à avoir une offre en services supérieurs et intermédiaire relativement faible et une absence de réel bassin de vie à l'Ouest du Pays du Vignoble Nantaise.
- L'attractivité résidentielle du territoire, portée par les flux périurbains nantais, a contribué au rajeunissement de la population. Les services et équipements se développent pour répondre aux besoins des familles et des jeunes, notamment dans les champs de la petite enfance, enfance et jeunesse (gardes, écoles, restauration, périscolaire...), ainsi que dans le sport et la culture (équipements, pratiques, évènements...).
- Si le territoire est plutôt jeune, le phénomène du vieillissement de la population est appelé à s'accroître. Actuellement la communauté de communes de la Vallée de Clisson dispose de la densité d'équipements la plus importante pour accompagner le vieillissement.
- L'analyse des services de santé montre que le territoire est « dépendant » de l'extérieur (hôpitaux de Nantes mais aussi Cholet et Montaigu)
- La desserte numérique se situe dans les moyennes du département, et pour éviter une relégation numérique il existe un enjeu de mise en œuvre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN)
- L'analyse des équipements révèle trois espaces assez bien organisés : Vallet, Clisson, Loire-Divatte mais l'ouest et le sud du territoire ont une offre moins lisible et plus éclatée.



Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Maison de Pays - 5, allée du Chantre
BP 89133 - 44191 Clisson Cedex

Tel : 02 40 36 09 10 - Fax : 02 40 36 09 15
scot@vignoble-nantais.fr - www.vignoble-nantais.eu



réalisé sous l'égide du groupement PROSCOT pour le compte du Syndicat Mixte



*avec les soutiens financiers de la Préfecture de la Loire-Atlantique
et de la Région Pays de la Loire*